

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19/12/2024

Date de convocation : 13/12/2024

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élue : Adeline DURAND

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Guillaume SOUBEYRAND, Valérie VENET, Pierre Emmanuel GRANGE, Bernadette MARTIN, Yoan MAMMERI

Était excusés : Delphine CHILLET, Lionel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE, Aurélie CARTERON,

N° 08.12.24

OBJET : Lotissement du Tilleul - Fixation des prix de vente des lots 1, 2, 3, 4

Monsieur le Maire rappelle que le Lotissement du Tilleul est maintenant viabilisé et que les lots sont à la vente.

Il rappelle la délibération 11.03.24 du 21/03/2024 qui fixe le prix de vente à 135€ le m².

Monsieur le Maire propose de fixer le prix de vente des lots, comme suit :

- Lot n° 1 (690 m²) : 93 150 € à Mr GUNAND
- Lots n° 2 (646 m²) : 87 210 € à Mr CHANAVAT
- Lots n° 3 (643 m²) : 86 805 € à Mr ESCOT
- Lot n°4 (500 m²) : 67 500 € à Mr TIVEL

Il demande au Conseil Municipal de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents

1° - FIXE le prix de vente des lots comme précisé ci-dessus. Soit un total de 334 665 €.

2° - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la vente de ces lots.

3° - CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 31/12/2024

Reçu en préfecture le 31/12/2024

Publié le

ID : 069-216900621-20241219-08_12_24-DE



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe BONNIER

Le secrétaire de séance

Adeline DURAND

